

Question déposée par Marie-Claire Carrère-Gée et les élus du groupe de la Droite et du Centre 100 % 14^{ème} relative aux personnes à la rue dans le 14^e arrondissement

Madame la Maire,

Dans différents quartiers du 14^{ème}, des personnes sont à la rue. C'est devenu leur lieu de vie. Pour certains depuis plusieurs années, comme peuvent le constater, impuissants pour aider dans la durée, les habitants de ces quartiers.

Il y a de nombreuses rues concernées :

1 rue d'Alésia,
11 bis et 11 ter rue d'Alésia
16 rue d'Alésia
Place des Droits de l'enfant
18 rue d'Alésia
Angle Rue d'Alésia et Hyppolite Maindron
Rue d'Alésia à côté de la brigade des sapeurs-pompiers, face au 171 rue d'Alésia
25 bd Saint Jacques
30 bd Saint Jacques
43-49 rue de La Tombe Issoire
68 et 80 Bd Jourdan
Boulevard Edgar Quinet

Il y a sans doute malheureusement d'autres endroits.

La plupart du temps, des tentes ont été installées, ou des matelas ; les bouches d'aération sont utilisées comme lit. Certains sont proches des écoles maternelles ou primaires.

Avec l'automne qui s'installe et l'hiver qui approche, avec la crise sanitaire, que pensez-vous faire **de plus** que d'habitude pour ces personnes si vulnérables ? Les habitants du 14^{ème} nous questionnent régulièrement sur ce sujet qui les préoccupe. Ils ne voient rien changer.

La situation des personnes sans domicile fixe concerne plus largement Paris et les grandes villes. Mais vous, Madame la Maire, que comptez-vous faire concrètement pour ces personnes à la rue dans le 14^{ème} ?